

# Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal

**JEUDI 22 AVRIL 2010**

Étaient présents : MM. SCHIBER – BANDELIER – BAUDOIN – TERREAUX – ALTMAYER – BOYON - DEBRAY – CLEMENCELLE – LOCATELLI – Mlles CONTET - PORTA

Absents : M. G. PFLIEGER (pouvoir à M. J.M. SCHIBER)  
M. J. GODEY (pouvoir à M. R. BANDELIER)  
Mme A. AUSSARESSES (pouvoir à Mlle L. PORTA)  
M. C. OUDET (pouvoir à M. Y. ALTMAYER)

Secrétaire de séance : Mlle Laurence PORTA  
Le Maire ouvre la séance à 20 h 05

→ Informations sur les principales réunions :

- Avril :

- 6/04 Rencontre avec le principal du Collège Jean Macé
- 07/04 Bureau de la C.C.A.V.
- 08/04 Visite des fossés de la prairie avec la DDT (Direction Départementale des Territoires)
- 13/04 Rencontre avec l'architecte de la CAUE
- 22/04 Réunion du SMETA à Coulevon (S. CONTET – L. TERREAUX)

***Au cours du dernier Conseil Municipal, le Maire apporta plusieurs informations dont l'acquisition d'un nouvel appareil de détection de fuites ; et de l'avancement des travaux de restructuration du cimetière. Mlle CONTET, déléguée au SMETA donna des explications relatives à la protection de certains immeubles en cas d'inondation.***

***Les points suivants ont été abordés :***

✓ Fusion OPH 70 / SA Habitat et Territoires

En vue de la reprise de la SA par l'Office Public de l'Habitat de la Haute-Saône, le Conseil accepte la cession des actions détenus par la Commune au profit de la SA Habitat.

✓ Site internet de la Commune

Suite à la décision de créer un site, le Conseil a retenu la proposition de Torop'Net.

✓ Fournitures scolaires de collèges

Il a été décidé de maintenir le principe de la gratuité scolaire pour les élèves habitants le village à raison de 18 €/élève.

✓ Personnel de remplacement

Le Conseil accepte la convention avec le service de mise à disposition de personnel de remplacement du Centre de Gestion de Haute-Saône.

✓ Maison des Associations

Suite à la consultation relative à la rénovation des façades de la Maison des Associations, il a été décidé de retenir la SARL Vincent comme l'entreprise ayant présenté la meilleure offre. La subvention correspondante sera demandée à la C.C.A.V.

Fait à FROTEY-lès-VESOUL, le 27 avril 2010.

Le Maire,

Jean-Marie SCHIBER.

